

COMMUNE DE
CREUZIER-LE-VIEUX

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2023

Le 19 juin 2023, le Conseil Municipal de la Commune de CREUZIER-LE-VIEUX, convoqué le 12 juin 2023, s'est réuni à 19h00 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Bernard CORRE**, Maire.

Présents : M. CORRE (Bernard, Maire), M^{me} CHAMOIX-BOUILLON, M. CORRE (Daniel), M^{me} SOARES, M. QUAIRE, M^{me} JAYAT (Adjoints), M. CROUZIER, M. FAYET, M^{me} BRADEL, M. GODEFROY, M. MARQUIS, M. BUCK, M^{me} PORTEJOIE, M. GOUGAT, M^{me} GONDAT, M^{me} ARNOUX, M. AMOUR, M^{me} FINAT, M. BERTIN, M^{me} RICHE, M. LEDET, M^{me} ALVES (Conseillers municipaux).

Représentée : M^{me} GAILLE

M. FAYET a été élu secrétaire de séance.

* * * * *

APPROBATION à l'unanimité du compte-rendu du CM du 12 avril 2023 par les membres présents.

Sur la demande de M. Le Maire, une minute de silence est observée en mémoire de M. Paul PACHER, ancien conseiller municipal.

Présentation par les jeunes membres du Conseil Municipal des Jeunes d'un projet d'implantation d'un Bike Parc (caractéristiques, choix du lieu, coût financier,...). Accord de principe des élus.

I/ DELIBERATIONS :

1/ JURES D'ASSISES 2024 : tirage au sort

Numéro d'ordre	Prénom NOM	Adresse	Date et lieu de naissance
1649	M. Patrick, Michel LAURENT-VARANGE	2, chemin des Roches 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	11/11/1969 à VICHY (Allier)
431	M. Gilles, Roger BRUN	18, rue des Austrilles 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	16/03/1956 à VICHY (Allier)
382	M. Franck BOURDUCHE	9, rue de la Montagne Verte 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	30/08/1992 à VICHY (Allier)
926	M. Didier, Hervé DROUIN	1, impasse de la Petite Viala 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	13/10/1961 à VICHY (Allier)
1919	Mme Isabelle, Marie, Laurence MERLE / GODEFROY	12, rue des Pins 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	01/08/1959 à ÉPINAL (Vosges)
866	M. Patrice DESFAYES	52, rue de Crépin 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	24/04/1976 à VICHY (Allier)
1273	Mme Marie, Thérèse, Simone, Germaine GIRAUD / JANNOT	2, impasse des Pinacles 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	06/02/1966 à Seine- Port (Seine-et-Marne)
1148	Mme Laurence FOURNET / CHARLIEU	9 C, rue des Gourmandes 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	07/09/1970 à BELLERIVE-SUR- ALLIER (Allier)
733	M. Christopher CRUZ	5, Lotissement des Isles 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	22/04/1994 à VICHY (Allier)
1321	Mme Isabelle, Michelle GOUGAT / UGONNET	42, rue de Crépin 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	14/05/1966 à VICHY (Allier)

2/ VOYAGE A PARIS

Dans le cadre du voyage à Paris de 17 enfants de l'école élémentaire, accompagnés d'autant d'adultes, un remboursement de frais de transport avancés par Mme BOUILLON lui est accordé (569€).

3/ PERSONNEL

a) Dans le cadre de départ en retrait d'agents communaux, les élus votent une enveloppe annuelle limitée à 500€, et 180€ pour celui de M. Pierre BERNARD cette année.

b) Accord pour la signature d'une convention au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Allier pour les visites médicales des agents communaux.

4/ COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

A mi-mandat, les membres de ladite commission doivent être renouvelés. Sont élus membres :

- Groupe majoritaire : Mmes PORTEJOIE et GONDAT, M. CORRE (Daniel)
- Groupe opposition : Mme FINAT et M. BERTIN

5/ JARDIN DU SOUVENIR

Les familles pourront acheter à la Commune une plaque commémorative destinée à être collée sur le monument du jardin du Souvenir pour 150^{€TTC}.

6/ VOIRIE

Les limites de l'agglomération de Creuzier-le-Vieux, au sens de l'article R 110-2 du code de la route, sont modifiées et fixées ainsi qu'il suit dans le tableau suivant :

Désignation de la zone traversée	Voies	Repères kilométriques et géographiques
Commune de Creuzier-le-Vieux	RD 174	Du PR 0 au PR 3 + 580
Commune de Creuzier-le-Vieux	RD 258	Nouvelle limite à partir du PR 4 + 740

7/ COMPTABILITE : admission en non-valeurs de titres non recouvrés

Suite à des recouvrements infructueux, les élus admettent en non-valeurs des créances éteintes et/ou irrécouvrables pour un montant total de 1 002,49€.

8/ BUDGETS

Deux décisions modificatives de crédits sont votées à l'unanimité au chapitre 65 (section de fonctionnement) permettant :

- d'honorer les factures du SDE03 par un transfert du chapitre 011 d'un montant de 78 204€
- le remboursement des frais de transport à Mme BOUILLON du voyage à Paris (point n°2)

* * * *

II/ QUESTIONS DIVERSES :

Aménagement du centre-bourg : présentation des chantiers de la Résidence Séniors et du bâtiment du 8 place des Guinards réhabilité en Centre Culturel. Accord de principe des élus.

Affiché en Mairie et sur le site internet le 26 juin 2023

**Le Maire
Bernard CORRE**

